

Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable du réseau

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable d'une qualité conforme aux normes prévues par la réglementation, nous avons adopté un plan visant à déterminer si certains secteurs de notre municipalité sont à prioriser en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable. Les actions qui en découlent permettront de planifier les travaux à effectuer, d'apporter les mesures de correction nécessaires au besoin et de tenir informés les citoyens de l'état d'avancement du plan.

La Ville de Baie-Comeau partage la préoccupation du gouvernement à l'égard de la présence possible de plomb dans l'eau potable et s'engage, par ce plan, à intervenir de manière préventive pour réduire celle-ci, le cas échéant.

Un plan en 3 phases

Phase 1

Inventaire des secteurs à prioriser

Objectif	Actions	Échéancier
<p>➤ Cibler les secteurs où des entrées de service ou des conduites de raccordement en plomb ont possiblement été installées.</p> <p>* 1 – Soixante lettres sont envoyées aux citoyens ciblés à la fin juin, puisque l'échantillonnage du plomb doit se faire entre le 1^{er} juin et le 30 septembre. En juillet et au début septembre, une lettre de rappel est envoyée à ceux n'ayant pas communiqué avec nous, étant donné que nous avons de la difficulté à obtenir 20 échantillons dans la ville. Le 1, avenue Babel a pris rendez-vous après la troisième lettre.</p>	<p>Inventaire</p> <p>Information aux citoyens des secteurs ciblés.</p>	<p>Déjà fait.</p> <p>Les citoyens ayant été ciblés reçoivent une lettre les invitant à prendre rendez-vous pour que nous puissions aller faire l'échantillonnage.</p> <p>* 1</p>

Phase 2

Dépistage du plomb dans l'eau dans les secteurs ciblés

Objectif	Actions	Échéancier
<p>➤ Vérifier la présence ou non de plomb dans l'eau potable des résidences et des bâtiments des secteurs ciblés.</p> <p>* 1 – **2 - À noter que pour l'ensemble de l'année 2022, 1 seul résultat s'est avéré positif lors du premier échantillonnage. Il s'agit de l'adresse civique 1, avenue Babel. Voir la correspondance en annexe, datée du 12 octobre 2022, disant qu'il y a eu un dépassement de la norme au niveau du plomb. Une seconde correspondance a été envoyée le 24 novembre 2022 pour prendre un rendez-vous, afin de faire une deuxième prise d'échantillonnage pour l'adresse ayant eu un dépassement, soit le 1, avenue Babel. Prendre connaissance de cette lettre en annexe. Cette prise d'échantillonnage s'est déroulée le 1^{er} décembre 2022 (4 litres).</p> <p>Les résultats des analyses de plomb et cuivre, ainsi que des recommandations, ont été communiqués aux citoyens concernés le 22 février 2023, dont la lettre est également en annexe. Les résultats sont négatifs, mais démontrent toutefois qu'il y a une source de plomb venant de la robinetterie utilisée pour l'échantillonnage ou près de celle-ci.</p>	<p>Échantillonnage</p> <p>Communication des résultats aux propriétaires. **2</p>	<p>Du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre de chaque année.</p> <p>Si les résultats dépassent la norme, nous les avisons.</p> <p>***3</p>

Phase 3

Inventaire, planification et remplacement des entrées de service et des conduites ciblées

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir une stratégie pour répertorier les bâtiments des secteurs ciblés qui comportent des entrées de service en plomb. ➤ Mettre en œuvre la stratégie d'inventaire. ➤ Préparer et apporter les correctifs nécessaires au réseau. <p>*1 - Lettre à venir pour le seul cas ayant eu un résultat positif lors du premier échantillonnage indiquant que les citoyens doivent prendre les mesures nécessaires afin d'éviter d'avoir du plomb dans la section en question (entre l'entrée de service et jusqu'au robinet de cuisine) et les informer de leurs responsabilités.</p> <p><i>Les propriétaires seront avisés par lettre les informant que des travaux doivent être effectués à leurs frais sur la partie privée des entrées de service et des conduites d'eau.</i></p>	<p>Communication aux propriétaires. *1</p> <p>Réalisation des travaux.</p>	<p>Lettre à venir</p>

Rétroaction aux citoyens

sur la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service en plomb

Objectif	Actions	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer régulièrement les citoyens de la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service. <p><i>Par souci de transparence, chaque année, nous présenterons au conseil municipal l'état d'avancement de notre plan. Cet état d'avancement sera ensuite déposé sur le site Internet de notre municipalité afin de permettre aux citoyens de le consulter.</i></p>	<p>Présentation annuelle au conseil municipal.</p> <p>Dépôt de l'état d'avancement sur le site Internet de la municipalité.</p>	

Programme d'échantillonnage plomb et cuivre

Baie-Comeau, le 12 octobre 2022

Aux occupants du : 1, avenue Babel
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1Y4

Objet : Résultats des analyses du plomb et du cuivre dans votre eau potable

Bonjour,

À la suite de la prise d'échantillons effectuée à votre domicile le 19 septembre dernier, dans le cadre de la campagne d'échantillonnage portant sur le plomb et le cuivre dans l'eau potable, voici les résultats des analyses réalisées de même que leur signification.

Le plomb et le cuivre font l'objet d'une norme dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Les matériaux de plomberie représentent la principale source de plomb et de cuivre dans l'eau potable.

Les résultats de l'analyse de l'eau de votre robinet, après 5 minutes d'écoulement et 30 minutes de stagnation, sont les suivants :

Paramètre	Votre résultat	Norme
Cuivre	0,051 mg/L	1,0 mg/L
Plomb	0,007 mg/L	0,005 mg/L

Le résultat obtenu pour le cuivre respecte la norme de 1,0 mg/L prescrite par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*.

Le résultat obtenu pour le plomb après un écoulement de 5 minutes et une stagnation de 30 minutes est supérieur à la norme de 0,005 mg/L. Il indique une source de plomb (ex. : entrée de service). Après une période de stagnation de l'eau dans la tuyauterie (ex. : le matin ou après une absence prolongée), la concentration de plomb dans l'eau des premiers litres consommés peut être plus élevée et présenter un risque pour la santé.

Pour réduire votre exposition au plomb, consultez le feuillet ci-joint : *Le plomb dans l'eau : quoi faire?*

Nous voulons retourner faire un échantillonnage de plomb et cuivre à votre domicile afin de vérifier les résultats obtenus le 19 septembre 2022. Pour ce faire, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous en composant le (418) 296-8464.

En attendant la prise du deuxième échantillonnage, voici quelques recommandations afin de vous aider à réduire l'exposition au plomb présent dans l'eau potable :

- ✓ Laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne froide. Par la suite, laissez couler le robinet encore une ou deux minutes pour éliminer l'eau qui a stagné dans l'entrée de service (ex. : le matin au réveil ou en revenant le soir).

- ✓ Utilisez l'eau froide pour boire, cuisiner ou préparer des substituts de lait maternel.
- ✓ Nettoyer régulièrement l'aérateur (le petit filtre au bout du robinet) pour y déloger les particules qui auraient pu s'y accumuler.
- ✓ Installez, au besoin, un dispositif de traitement certifié pour la réduction du plomb dans l'eau (conformément à la norme NSF/ANSI 53).

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.



Olivier Parent, directeur adjoint
Travaux publics et gestion de l'eau
Travaux publics et services techniques
30, avenue Dollard-Des Ormeaux
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1L2
Tél: (418) 296-8154
Cell : (418) 297-0462
Fax: (418) 296-3095
oparent@ville.baie-comeau.qc.ca

p. j. Feuillet

OP/sg



Le plomb dans l'eau : quoi faire?

Les risques pour la santé de la population liés à une exposition excessive au plomb dans l'environnement sont rares au Québec, mais les fœtus, les nourrissons et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables et sensibles aux effets du plomb sur le développement neurologique.



Quelles sont les sources de plomb autour de moi?

Au Canada, depuis les années 1970, les mesures prises par les gouvernements ont permis de réduire de façon importante l'exposition de la population au plomb. Celui-ci demeure toutefois à l'état de traces partout dans notre environnement. On en trouve :

- Dans l'air;
- Dans le sol;
- Dans la poussière;
- Dans la peinture à base de plomb (anciennes demeures);
- Dans l'eau potable;
- Dans les aliments (ex. viandes issues de la chasse);
- Dans divers produits de consommation (ex. certains bijoux de fantaisie pour les enfants).

Comment le plomb se retrouve-t-il dans l'eau?

- Le plomb n'est généralement pas présent dans les réseaux de distribution d'eau potable. Toutefois, la dissolution du plomb présent dans les tuyaux, surtout les tuyaux de raccordement (entrées de service) entre certaines maisons et le réseau de distribution municipal, fait en sorte qu'on peut en trouver en petites quantités.
- Les entrées de service en plomb ont été installées dans des maisons unifamiliales et des immeubles, particulièrement durant les années 1940-1955, et même jusque dans les années 1970.
- Les soudures dans la plomberie interne des bâtiments peuvent aussi être une source de plomb dans l'eau: le Code national de la plomberie a interdit l'utilisation des soudures contenant plus de 0,2 % de plomb en 1983.

Comment réduire mon exposition au plomb dans l'eau potable?

Vérifier la présence d'une entrée de service en plomb dans ma résidence

Au Québec, le risque est faible que des entrées de service en plomb aient été installées pour raccorder des résidences au réseau de distribution après les années 1970.

Comment puis-je déterminer si la conduite d'entrée d'eau de ma résidence est en plomb?

Jetez un coup d'œil à l'**entrée d'eau** de votre résidence. Les conduites en métal mou grises qui sont faciles à bosseler ou à entailler avec un couteau sont probablement en plomb.

L'**entrée de service** se compose de deux sections : celle qui appartient au réseau de distribution de votre municipalité et celle qui appartient au propriétaire de la résidence. Les deux sections peuvent être en plomb, mais il est possible que seule la section appartenant au réseau de distribution de votre municipalité le soit. Cette dernière pourrait alors vous renseigner sur la présence de ce type d'entrée de service sur son réseau.

Les deux sections de l'entrée de service en plomb devraient être remplacées simultanément et assurer ainsi la résolution définitive du problème.

Faire analyser l'eau de mon robinet, au besoin

L'analyse du plomb dans un échantillon d'eau froide prélevé au robinet de la cuisine peut permettre de déceler une contamination. La première étape consiste à communiquer avec le responsable du système de distribution pour vérifier s'il a déjà réalisé et analysé des prélèvements dans le secteur.

Si le résident veut lui-même faire analyser son eau potable, il doit communiquer avec un laboratoire accrédité qui lui fournira les contenants appropriés et les instructions à suivre concernant le prélèvement et le transport des échantillons. Une liste à jour des laboratoires accrédités est disponible sur le site Web du Ministère (www.cseaq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/la03.htm). Les laboratoires y sont classés par régions administratives et il faut s'assurer que le laboratoire choisi est spécifiquement accrédité pour l'analyse du plomb dans l'eau potable.

Réduire mon exposition

Pour réduire les risques d'exposition au plomb, il est recommandé :

- de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit devenue plus froide et, à partir de ce moment, de la laisser couler encore une ou deux minutes afin d'éliminer l'eau qui a stagné dans l'entrée de service (ex. le matin au réveil ou en revenant le soir);
- d'utiliser l'eau froide pour boire ou cuisiner;
- d'enlever et de nettoyer régulièrement l'aérateur (petit filtre) placé dans le bec du robinet.

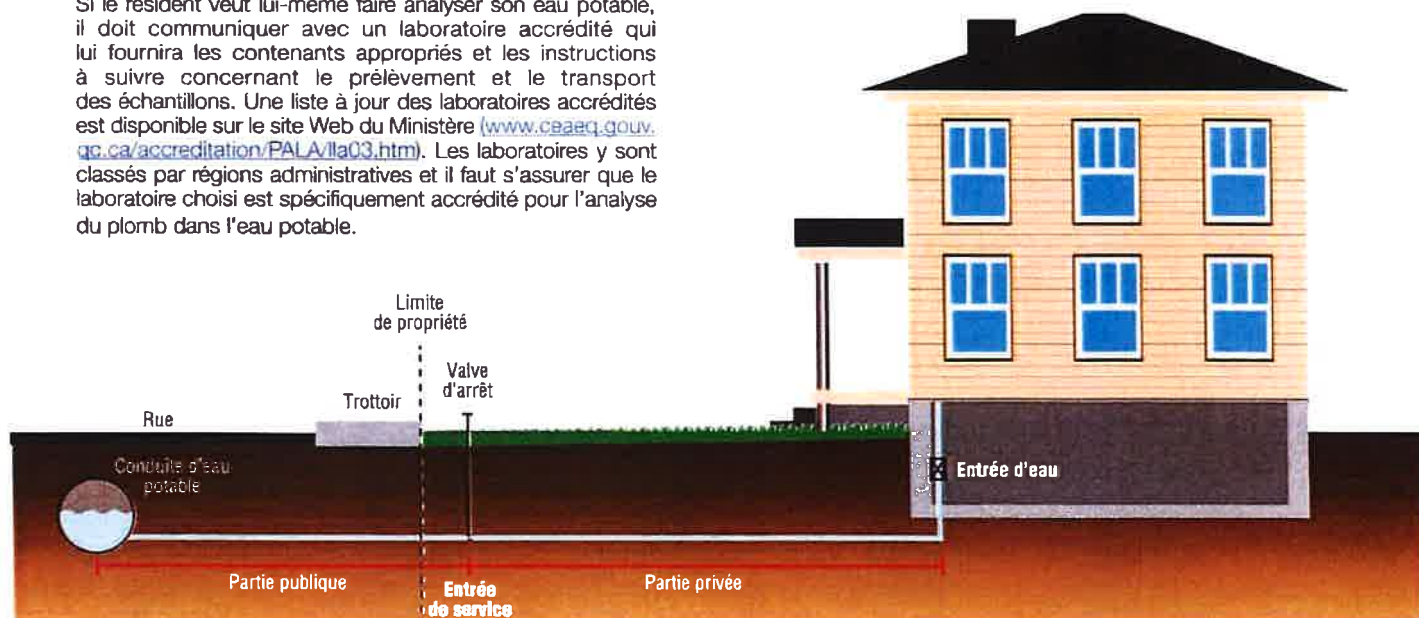
Comme le plomb ne s'évapore pas, il est inutile de faire bouillir l'eau pour tenter de l'éliminer.

Pour plus d'information, consultez le www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/plomb/#impli-puis.

Comment choisir mon système de traitement?

Différents systèmes de traitement de l'eau permettent de réduire la concentration de plomb dans l'eau du robinet. Par exemple, on peut installer un pichet filtrant, fixer un filtre au robinet ou en installer un sous l'évier. Quel que soit le type de produit utilisé, il est important de suivre fidèlement les instructions du fabricant concernant son installation, son fonctionnement et son entretien, par exemple la fréquence de changement des filtres.

Il faut aussi s'assurer que le produit utilisé a été testé et qu'il est certifié pour l'élimination du plomb présent dans l'eau. La norme NSF53 est celle qui permet de vérifier l'efficacité des systèmes de traitement domestiques pour l'élimination du plomb dans l'eau.



Programme d'échantillonnage plomb et cuivre

Baie-Comeau, le 22 février 2023

Aux occupants du : 1, avenue Babel
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1Y4

Objet : Résultats des analyses du plomb et du cuivre dans votre eau potable – 4 litres

Madame, Monsieur,

À la suite de la prise d'échantillons effectuée à votre domicile le 1^{er} décembre 2022, dans le cadre de la campagne d'échantillonnage portant sur le plomb et le cuivre dans l'eau potable, voici les résultats des analyses réalisées de même que leur signification.

Le plomb et le cuivre font l'objet d'une norme dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Les matériaux de plomberie représentent la principale source de plomb et de cuivre dans l'eau potable.

Les résultats de l'analyse de l'eau de votre robinet après 5 minutes d'écoulement et 30 minutes de stagnation pour 4 litres sont les suivants :

Paramètre	Norme	Résultat			
		1 ^{er} litre	2 ^e litre	3 ^e litre	4 ^e litre
	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l
Cuivre	1.000	0.029	0.014	0.014	0.014
Plomb	0.005	0.003	0.001	0.001	0.001

Les résultats obtenus pour le plomb après 5 minutes d'écoulement et 30 minutes de stagnation sont près de la norme pour le premier litre tandis que la concentration diminue lors des trois litres suivants. Cela indique une source de plomb venant de la robinetterie utilisée pour l'échantillonnage ou près de celle-ci.

Notez qu'il est normal que la concentration en plomb du premier litre, prise en décembre, soit plus basse que celle du mois de septembre. La température de l'eau étant plus froide dans la tuyauterie diminue la dissolution des métaux dans l'eau.

Voici quelques recommandations afin de vous aider à réduire l'exposition au plomb présent dans l'eau en raison de votre tuyauterie :

- ✓ Laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne froide afin de purger le 1^{er} litre.

- ✓ Utilisez l'eau froide pour boire, cuisiner ou préparer des substituts de lait maternel.
- ✓ Nettoyer régulièrement l'aérateur (le petit filtre au bout du robinet) pour y déloger les particules qui auraient pu s'y accumuler.

Espérant que ces informations vous seront utiles, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Christine Beaudoin, contremaître

Traitement des eaux

Tél: (418) 296-8175

Cell : (418) 282-0107

cbeaudoin@ville.baie-comeau.qc.ca

CB/sg

Programme d'échantillonnage plomb et cuivre

Baie-Comeau, le 24 novembre 2022

Aux occupants du : 1, avenue Babel
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1Y4

Objet : Analyses du plomb et du cuivre dans votre eau potable

Bonjour,

À la suite de la prise d'échantillons effectuée à votre domicile le 19 septembre dernier, dans le cadre de la campagne d'échantillonnage portant sur le plomb et le cuivre dans l'eau potable, le résultat obtenu indiquait la présence de plomb dans votre eau potable.

Nous voulons retourner faire un échantillonnage de plomb et cuivre à votre domicile afin de vérifier les résultats obtenus le 19 septembre 2022. Cependant, à la suite de votre appel pour prendre rendez-vous, il a été impossible de vous joindre par téléphone. Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir nous contacter en composant le (418) 296-8464 ou le (418) 296-8175. C'est avec plaisir que nous planifierons avec vous le meilleur moment pour effectuer la prise d'échantillonnage à votre résidence.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.



Christine Beaudoin, contremaître
Contremaître, traitement des eaux
Travaux publics et services techniques
250, avenue Clément-Lavoie
Baie-Comeau (Québec) G4Z 2B8
cbeaudoin@ville.baie-comeau.qc.ca

CB/sg
